

Dossier d'autorisation d'urbanisme

06443019X3001

Orthez - Pyrénées-Atlantiques

Type

Permis de construire

État

Autorisé

Autorisation

10/05/2019

Surface créée

-

Surface démolie

-

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 08/08/2026 à 15:24 depuis RegistreDesPermis.fr.

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	06443019X3001
Type	Permis de construire
État d'avancement	Autorisé
Nature du projet	-
Destination	-
Demandeur	ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL BEARN PYRENEES
SIREN / SIRET	530428903 / 53042890300013

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2019
Autorisation	10/05/2019
Décision	10/05/2019
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2019-05
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	2019-05

Localisation

Adresse	AVENUE DU PESQUE ORTHEZ 64300
Commune	Orthez (64430)
Département	Pyrénées-Atlantiques (64)
Région	Nouvelle-Aquitaine (75)
Code postal	64300
Parcelles cadastrales	AL 174, AL 190

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
-------------	-------	-------	---------	-------------	----------------

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	-
Statut source	Autorisé
Nature déclarée	-
Nature complétée	-
Destination principale	-
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	-
Surélévation	-

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	9db13a09-72a9-4871-b430-13872b4890b3
Première importation	12/06/2026 18:14
Dernière observation	02/08/2026 03:08

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL BEARN PYRENEES (EPFL BEARN PYRENEES)	530428903	Société du permis
CHARLES MICHEL PIERRE PELANNE	-	Administrateur
CLAUDE AUSSANT	-	Administrateur
CORINNE ISABELLE TISNERAT	-	Administrateur
FRANCIS MAURICE CLEMENT LANSALOT- MATRAS	-	Administrateur
FRANCOIS RENE JEAN LUCIEN BAYROU	-	Administrateur
FREDERIQUE GABRIELLE MARINA ESPAGNAC	-	Administrateur
GILBERT DANAN	-	Administrateur
ISABELLE LAHORE (JAÏMES)	-	Administrateur
JEAN-CLAUDE JOSEPH COSTE-SEBIRAN	-	Administrateur
JEAN-LOUIS MARIE ALBAN CALDERONI	-	Administrateur
JEAN-MARC FRANCOIS ARBERET	-	Administrateur
JEAN-MARIE BERGERET-TERCQ-NOUGUE	-	Administrateur
JEAN-PIERRE FAUX	-	Administrateur
JEAN-PIERRE LANNES	-	Administrateur
MARIE VICTOR JEAN EUGENE DUDRET	-	Administrateur
MICHEL FERNAND CUYAUBE	-	Administrateur
MICHEL FRANCOIS CAPERAN	-	Administrateur
MICHEL JOSEPH COURADES	-	Administrateur
PATRICK GERARD JEAN BURON	-	Administrateur
PIERRE ALFRED HENRI JOSEPH CHERET	-	Administrateur

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.